

*Citoyenneté—Loi*

libellé de l'article laisse à désirer et sans doute pourrait-on l'améliorer un peu. On aurait pu le rédiger plus simplement en y ajoutant peut-être une note explicative, mais ce n'est pas le cas.

Ce qui me tracasse, c'est que la question de la citoyenneté ne soit pas rattachée à l'immigration. Nous convenons tous, je pense, qu'il faudrait revenir à l'ancien système où la citoyenneté et l'immigration logeaient sous le même toit. Sans doute n'aurait-on dû jamais les séparer; ce sont deux domaines connexes. Un examen des divers discours prononcés à ce sujet à la Chambre révèle qu'on ne parle jamais d'immigration sans aborder la citoyenneté.

Sauf erreur, le gouvernement a déjà eu un programme d'établissement des immigrants. J'ignore ce qu'il est devenu, et je me rends compte qu'il est difficile de dire aux gens où aller et ne pas aller. Mais à l'heure actuelle, les grandes villes recueillent la majorité des immigrants. C'est surtout à Toronto, à Montréal et à Vancouver que la majorité des immigrants paraissent s'établir. Les besoins en logements, services municipaux et éducation en sont grandement accrus.

Il y a quelques mois, je m'entretenais avec le maire de Toronto et il me disait que près de 50 p. 100 des enfants des immigrants qui fréquentaient les écoles publiques pour la première fois, ne connaissaient guère ou pas du tout l'anglais. Je ne dis pas que c'est leur faute, mais il ne faut pas oublier que les municipalités essaient de résoudre un problème que leur cause la politique d'immigration du gouvernement fédéral.

J'ai eu la chance de pouvoir visiter un grand nombre de pays. Jusqu'à présent, j'en ai visité 35, sauf erreur, dont certains ont des gouvernements totalitaires. Je suis toujours heureux de revenir au Canada et je suis très fier de mon pays et de ma citoyenneté canadienne. Au cours de mes voyages, comme c'est sûrement le cas pour les députés de tous les partis quand ils voyagent à l'étranger, des gens m'ont dit qu'ils désiraient venir s'établir au Canada. Ils m'ont demandé comment s'y prendre, ce que je pouvais faire pour les aider et comment devenir citoyens canadiens.

La situation de certains d'entre eux, monsieur l'Orateur, ne peut qu'inciter à la compassion. Quelques-uns avaient connu des missionnaires canadiens quand ils étaient enfants; c'était eux qui les avaient éduqués et, devenus adultes, ils se trouvaient isolés de leurs concitoyens. Ils voient les avantages et privilèges que leur offre le pays et ils désirent venir y vivre. En général, nous avons une réputation de tolérance, de liberté et de liberté d'expression et nous ne voulons certainement pas la changer.

● (1550)

Nous devons examiner soigneusement cette question de citoyenneté. Quant à l'idée de ramener la période d'attente de cinq à trois ans, je ne suis pas du tout d'accord, particulièrement lorsque je vois l'attitude des autres pays à cet égard et je pense qu'une période suffisamment longue est nécessaire. En Grande-Bretagne, ainsi qu'aux États-Unis, elle est de cinq ans; en France également; en Belgique, dans certaines circonstances, la période d'attente peut aller

[M. Kempling.]

jusqu'à dix ans. En Allemagne de l'Ouest, elle est plus courte mais elle est également de cinq ans au minimum; en Suède, elle est de dix ans, en Nouvelle-Zélande, de cinq ans pour les sujets britanniques et je crois qu'en Australie, elle est de trois ans pour les sujets britanniques plus longue pour les autres. Lorsque le bill sera renvoyé au comité, nous devrions étudier très attentivement et de très près ce que font les autres pays à cet égard, avant de raccourcir la période d'attente à trois ans. C'est certainement un point qui contrarie de nombreux députés de ce côté-ci de la Chambre.

Comme le député qui m'a précédé, j'ai entendu certaines objections émanant d'immigrants au Canada qui ont obtenu leur citoyenneté au bout de cinq ans; selon leurs propres termes, ils ont bien gagné leur citoyenneté et se sentent un peu vexés à l'idée que quelqu'un pourrait venir au Canada, répondre à tous les critères voulus et obtenir la citoyenneté après trois ans seulement.

Il y a d'autres points que nous pouvons discuter sur ce bill mais la chose qui me préoccupe le plus, c'est de savoir ce qu'il adviendra du bill une fois qu'il sera renvoyé au comité. Nous avons pu constater toutes sortes de manœuvres au sein des comités depuis les dernières élections et un grand nombre d'entre nous s'en inquiètent. A plusieurs reprises, par exemple, lorsque nous étions sur le point de voter et que ce vote avait des chances de rejeter une mesure gouvernementale, les ministériels ont quitté le comité afin que le quorum ne soit pas atteint. Je pense que cette façon d'agir de leur part est déplorable.

Les comités directeurs se sont également livrés à certaines manœuvres douteuses. Parfois, quand les membres d'un comité directeur estiment que le comité devrait agir dans un certain sens, le comité se réunit, et quelqu'un propose alors une motion visant à passer outre aux recommandations du comité directeur, en substituant une autre recommandation; en fait, on garrotte ainsi le comité en lui demandant de faire rapport à la Chambre dans un délai donné. Cette situation s'est présentée à plusieurs reprises depuis quelques mois.

Si la chose se reproduit, il arrivera que lorsque les bills reviendront à la Chambre, ils devront subir amendement sur amendement et nos procédures en souffriront. Le but des comités, à mon sens, est d'établir les faits et de faire les recommandations appropriées à la Chambre. Les comités sont chargés par la Chambre des communes d'éclaircir certains points donnés, d'examiner la loi et de recommander une ligne de conduite. Or, ce n'est pas le cas.

Ce bill comporte tellement d'aspects essentiels que je me demande ce qui se passera lorsque le comité en sera saisi. Connaîtra-t-il le même sort que les autres bills jusqu'ici ou le gouvernement, comprenant son erreur, permettra-t-il au comité d'étudier le bill sans entraver son travail par ce genre de manœuvres? Le comité aura-t-il la possibilité d'entendre le témoignage de ministres et des intéressés de tous les groupes de la sociétés sur cette importante question?